

95. Dans la conjoncture actuelle, quelles sont les guerres auxquelles l'univers et le Canada peuvent être appelés à participer? La plus néfaste serait certainement une guerre nucléaire totale. Certains prétendent qu'un conflit nucléaire pourrait être limité, mais les avis contraires abondent. Le Canada doit envisager la possibilité d'une guerre nucléaire généralisée dans laquelle l'alliance occidentale et le bloc oriental seraient les principaux antagonistes. Le deuxième genre de guerre possible serait une guerre de type classique dans laquelle on n'aurait pas recours aux armes nucléaires. Enfin, depuis la Seconde Guerre mondiale, le monde a connu la guerre d'escarmouches, c'est-à-dire les conflits locaux.

96. Comment pourrait se produire un conflit nucléaire? Ce serait très probablement par l'aggravation d'un conflit de type classique qui dégénérerait en conflit nucléaire. L'Europe a été mentionnée comme une région où un conflit pourrait commencer, mais il se peut que l'impasse créée par l'«équilibre de la terreur» ait rendu ce genre de conflit fort improbable.

97. Il ne faut pas écarter la possibilité d'une attaque-surprise de l'Union soviétique contre un membre de l'OTAN qui déclencherait immédiatement des représailles au moyen des armes nucléaires de la part des États-Unis et de ses alliés.

98. Les conflits de type classique naissent plus facilement. Nous en avons eu plusieurs exemples depuis la guerre de 1939-1945. Le plus sérieux a certainement été la guerre de Corée. A l'heure actuelle un conflit demeure essentiellement de type classique tant qu'il n'implique pas la participation directe des États-Unis et de l'Union soviétique. Si les deux grands antagonistes participent directement au même conflit, il n'y a aucun doute que ce conflit deviendra un conflit nucléaire.

99. Y a-t-il une force de dissuasion qui peut empêcher une guerre nucléaire? Tant que les armes nucléaires de l'URSS sont contrebalancées par les missiles intercontinentaux et les fusées Polaris lancées par les sous-marins nucléaires des États-Unis et tant qu'un des deux antagonistes n'aura pas découvert un missile anti-missile, il n'est pas probable qu'il se déclenche une guerre nucléaire.

100. Le Comité recommande:

- a) Que les États-Unis conservent l'autorité définitive sur toutes ses armes nucléaires mises à la disposition de l'OTAN.
- b) Que le Canada ne s'engage absolument pas dans la mise au point et la production des armes nucléaires.

101. Pour donner suite au chapitre huit, il faut plus de temps pour examiner la proposition voulant que des membres de l'OTAN participent aux travaux préliminaires de la préparation des plans et des cibles pour les armes nucléaires qui seront disponibles et utilisables sous l'autorité des États-Unis d'Amérique.

CHAPITRE IX—MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

102. Le Comité n'a pas pu étudier tous les détails de l'organisation du ministère de la Défense nationale, mais, après avoir entendu le ministre, les chefs d'état-major et plusieurs autres témoins, il peut mentionner certains problèmes qu'il a l'intention d'étudier quand il reprendra ses travaux au cours de la prochaine session. Ces problèmes sont les suivants:

- a) La nature et la portée du contrôle des forces armées par les autorités civiles.
- b) L'organisation de l'état-major.